



**Mot du maire**  
*Séance régulière du 7 mars 2022*

Bonsoir à tous,

Chers citoyens,

Considérant ce qui circule comme information dans notre communauté depuis quelques semaines, il était important pour le conseil municipal de présenter un rappel des faits et de l'historique ayant mené à la relocalisation de l'hôtel de ville à la bibliothèque, causant ainsi le déménagement temporaire de celle-ci.

C'est à l'automne dernier, alors que des travaux de rénovation venaient d'être complétés, qu'une infiltration d'eau a été constatée à l'hôtel de ville. Les problèmes d'humidité ont causé de la pourriture et de la moisissure et une présence d'amiante a aussi été observée par les spécialistes impliqués.

Je précise qu'à la suite d'une consultation auprès d'une architecte, nous avons été informés de l'existence de trois (3) rapports datant des années 2011, 2012 et 2013 soulignant plusieurs problèmes inquiétants en lien avec les fondations et la toiture de l'hôtel de ville. Les correctifs n'ayant pas été effectués à l'époque, nous nous retrouvons aujourd'hui avec la problématique que l'on connaît et tous comme vous, nous sommes désolés.

Suivant les problématiques constatées à la structure, jumelées à la pourriture et la moisissure cumulée depuis les années, la Municipalité a engagé une firme spécialisée afin d'effectuer des tests de qualité de l'air dans le bâtiment abritant l'hôtel de ville. Les résultats de ces tests démontrent que la qualité de l'air ne rencontre pas les standards de Santé Canada et de la CNESST dans tout le bâtiment.

Vous comprendrez qu'il s'agit d'une situation hors de notre contrôle et que comme employeur, la Municipalité se doit de fournir un milieu de travail sain et sécuritaire pour ses employés. En d'autres mots, l'hôtel de ville devait temporairement déménager; ce n'était pas un choix, mais bien une obligation. La Municipalité et les élus ont mis tous les efforts pour réfléchir à la meilleure solution afin de poursuivre l'ensemble des services aux citoyens.

C'est dans cet esprit que des recherches ont débuté pour trouver un endroit qui pourrait accueillir rapidement et convenablement les bureaux de l'hôtel de ville, et ce, pour une période temporaire. Nous avons donc visité l'aréna et les locaux à louer à Saint-Boniface, mais aucun local ne rencontrait les besoins des services municipaux. Par exemple, nous avons besoin d'une infrastructure technologique, performante et sécuritaire (réseau Internet, salle des serveurs) disponible rapidement. Le nouvel emplacement temporaire devait aussi permettre d'assurer la confidentialité des dossiers des citoyens.

Devant l'urgence de la situation, d'autres options ont aussi été envisagées, dont la location de roulottes temporaires. Des soumissions ont été demandées pour la location de roulottes équipées, à proximité de l'hôtel de ville, pouvant abriter 15 bureaux/places de travail. En fonction des soumissions reçues, les coûts s'élevaient jusqu'à 193 000 \$ par année, sans compter les frais liés aux besoins des services professionnels pour l'installation des infrastructures et équipements obligatoires pour le milieu municipal.

Bref, différentes options ont été étudiées et le conseil municipal a décidé unanimement de relocaliser temporairement les bureaux de la Municipalité à la bibliothèque, soit l'endroit qui répondait le plus aux critères requis, principalement en termes d'espace et de besoins informatiques et téléphoniques, et ce, dans un aussi court délai et en réduisant

les coûts pour la municipalité et les citoyens. Il faut bien comprendre que la bibliothèque de Saint-Boniface compte 100 abonnés actifs et les services municipaux desservent 5 000 citoyens. En tout respect et en toute logique, en situation de crise, le local le plus grand et le plus accessible doit être utilisé pour les services qui répondent au plus grand nombre.

Je vous rappelle qu'il s'agit d'une situation temporaire et qu'elle n'est pas idéale, ni pour les citoyens, ni pour les employés municipaux. Nous espérons pouvoir réintégrer l'hôtel de ville avant la fin de l'année 2023.

Maintenant que le contexte et les faits sont établis, abordons le sujet de la relocalisation de la bibliothèque. Permettez-moi, ici aussi, de débiter avec la chronologie des événements.

En décembre dernier, la Direction des loisirs a convoqué une rencontre avec les bénévoles de la bibliothèque pour leur annoncer le déménagement des bureaux municipaux à la bibliothèque. À cette rencontre, la Municipalité a proposé aux bénévoles un local commercial disponible situé sur la rue Principale, soit une ancienne épicerie (gym, salon de coiffure). Les responsables se sont opposés à cette proposition et ils ont remis leur clé et ont démissionné sur-le-champ. On se souvient qu'on était dans l'urgence en décembre alors qu'on devait relocaliser rapidement les employés municipaux.

En février, le maire et deux conseillères municipales ont rencontré trois bénévoles, soit une de la bibliothèque, une du Club Optimiste ainsi qu'un faisant partie du Comité de gestion des scouts (L'Héritage Carcajou). Malheureusement, cette rencontre n'a pas permis de dénouer l'impasse.

Dans un souci d'offrir aux bénévoles, aux citoyens et aux familles, un lieu de culture, le conseil municipal a proposé, en collaboration avec la Fabrique, d'ouvrir un point de service de la bibliothèque dans l'ancien local de l'AFÉAS, au sous-sol de la sacristie, qui servait principalement à l'artisanat.

Les élus ici présents ont bien entendu le mécontentement de certains bénévoles, mais après les discussions entre les deux parties, il n'apparaissait aucune autre solution viable pour eux. Nous avons pris connaissance de quelques suggestions apportées par les bénévoles impliqués, mais en les analysant convenablement, elles ne pouvaient être mises de l'avant.

Notre proposition de départ, l'ancienne épicerie, est toujours sur la table; d'autant plus que le local est encore disponible. Au fond, nous avons tous le même objectif : relocaliser la bibliothèque, cet important lieu culturel et communautaire, à l'endroit le plus adéquat. Nous sommes d'avis que nous gagnerions à travailler ensemble, en collaboration.

Nous souhaitons également rappeler que la Municipalité de Saint-Boniface a une entente intermunicipale avec la Ville de Shawinigan pour que les Bonifaciennes et Bonifaciens aient accès sans frais aux six (6) bibliothèques situées sur son territoire (*autres services à nommer*).

Par ailleurs, il est important de souligner aux citoyens que tous les services en ligne offerts par le Réseau BIBLIO CQLM demeurent disponibles à la population. L'abonnement en ligne est toujours accessible et permet d'avoir accès à différents documents tels que : livres numériques, revues, journaux, formations en ligne, bases de données de généalogie, et ce, 24 heures sur 24.

Enfin, nous rappelons une fois de plus que la situation est exceptionnelle, et surtout, temporaire. D'ailleurs, depuis le début, il n'a jamais été question pour le conseil municipal d'une fermeture prolongée de la bibliothèque et aussitôt que ce sera possible, nous réoffrirons les lieux aux usagers.

Par ailleurs, nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement les bénévoles qui ont à cœur, tout comme nous, la vitalité culturelle de leur municipalité. Le conseil municipal souligne l'importance des bénévoles dans notre communauté et est reconnaissant de tout le travail effectué. Nous leur assurons d'apporter notre soutien dans la mise en place de différents projets. Avec tout ce qui se passe actuellement ici et ailleurs, il fait du bien de mettre la lumière sur une communauté qui se soutient.

En terminant, je conclurai cette allocution en abordant la notion de respect. La médiatisation du dossier dans les dernières semaines a malencontreusement fait ombrage à notre municipalité et a laissé place à de la désinformation sur les réseaux sociaux et sur la place publique. Il est important que les échanges entre nous, les élus, les employés municipaux, les bénévoles et les citoyens se fassent de manière courtoise, respectueuse et civilisée. Les gestionnaires et employés municipaux sont embauchés en raison de leurs compétences pour réaliser les mandats et tâches qui leur sont confiés et ils ont la confiance du conseil municipal.

Les gestes et les propos irrespectueux n'ont pas leur place. Pour le développement de Saint-Boniface, dont je suis fier, nous invitons les citoyens, les bénévoles, les élus et les employés municipaux à privilégier l'écoute et le dialogue. Il est toujours plus simple et agréable d'avancer lorsque tout le monde travaille dans le même sens.

Merci de votre collaboration,